

Le Centre Universitaire de Formation et de Recherche (CUFR) de Mayotte a été créé par le décret n° 2011-1299 du 12 octobre 2011. Il s'agit d'un établissement public d'enseignement supérieur à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministre chargé de l'Enseignement supérieur et appelé à structurer l'offre de formation post-baccalauréat de l'île mahoraise. Il participe à la formation de jeunes bacheliers dans le contexte de la départementalisation, en renforçant les principaux secteurs économiques et sociaux. Les diplômes nationaux auxquels il prépare sont délivrés par des universités partenaires dans des conditions fixées par convention. Il assure également des missions de formation continue et délivre des diplômes propres.

Le CUFR de Mayotte compte plus de 1900 étudiants et de 120 personnels.

## Médecin de prévention (H/F)

|   |   |
|---|---|
| <b>Catégorie : A, A+</b>  | <b>Corps/Grade : Médecin</b>                                |
| <b>Structure d'affectation :</b> Service de Santé Etudiante et de Médecine de prévention des personnels |   |
| <b>Rattachement hiérarchique :</b> Directeur du CUFR MAYOTTE  | <b>Rattachement fonctionnel :</b> Directeur du CUFR MAYOTTE |
| <b>Type de contrat :</b> Titulaire ou CDD   | <b>Durée du contrat :</b> CDD : 12 mois renouvelable        |

| <b>Missions</b>             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>Missions Principales</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'activité du service de Santé Etudiante et de Médecine de prévention des personnels se répartira de la manière suivante :80 % de l'activité sera dédié à la partie « Santé Etudiante » ;</li> <li>- 20 % de l'activité sera dédié à la partie « Médecine de prévention des personnels ».</li> </ul> <p><b>Missions en lien avec le volet « Santé Etudiante » :</b><br/>Sous l'autorité du directeur du CUFR, la personne recrutée réalise les actes relatifs à la mise en œuvre des actions de prévention, et de promotion de la santé en lien avec les priorités fixées par la conférence des préventions étudiante, il contribue à favoriser l'accès aux soins de premiers recours des étudiants et organise une veille sanitaire, au sein du service de Santé Etudiant et de Médecine de Prévention des Personnels au Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte.<br/>La personne recrutée assure des fonctions de Médecin de prévention coordonnateur au sein de la structure.</p> <p><b>Missions en lien avec le volet « Médecine de prévention des personnels » :</b><br/>Le médecin assure le suivi médical des agents et prévient toute altération de la santé des agents du fait de leur travail. Il conduit les actions de santé au travail, dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel. Il conseille l'administration, les agents et leurs représentants dans le domaine du bien-être et de la santé au travail. Enfin, il contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique de prévention.</p> |

**Activités principales**

**Activités en lien avec le volet « Santé Etudiante » :**

- ✓ Réaliser des consultations de médecine générale auprès des étudiants dans le cadre du centre de santé.
- ✓ Participer aux visites médicales de prévention des étudiants par complétude du dossier médical, en collaboration avec l'infirmière, pour les étudiants consultants pour les primo-consultants.
- ✓ Accueillir et écouter, effectuer un contrôle médical préventif.
- ✓ Mettre à jour les vaccinations à la demande des étudiants.
- ✓ Participer à la mise en œuvre des actions de prévention.
- ✓ Collaborer avec les consultants externes selon la convention avec le service universitaire de santé étudiante.
- ✓ Représenter et valoriser les activités du Services universitaires et interuniversitaires de santé étudiante du CUFR MAYOTTE.
- ✓ Réaliser des examens médicaux

**Activités en lien avec le volet « Médecine de prévention des personnels » :**

- ✓ Conseiller l'administration, les agents et leurs représentants sur l'amélioration des conditions de vie et de travail, sur l'hygiène générale des locaux.
- ✓ Réaliser les visites médicales périodiques et, à la demande, des examens de dépistage ; recommander ou prescrire des examens complémentaires.
- ✓ Assurer la surveillance médicale particulière des agents en situation de risque en raison de leur état de santé ou de leur exposition à des risques professionnels ou de leur réintégration après congé longue maladie ou longue durée.
- ✓ Conseiller la division des ressources humaines dans ses missions d'intégration des personnels handicapés, d'affectation et d'aménagement des postes de travail, de traitement du dispositif relatif aux postes adaptés, de reclassement, reconversion, mutation.
- ✓ Donner un avis et rédiger un rapport le cas échéant dans le cadre des accidents de travail, des maladies professionnelles et de la médecine statutaire.
- ✓ Intervenir sur l'environnement professionnel dans le cadre du tiers temps et contribuer aux actions de formation à l'hygiène et à la sécurité.
- ✓ Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre du document unique et à l'élaboration du programme annuel de prévention.
- ✓ Etablir et mettre à jour la fiche des risques professionnels en collaboration avec le conseiller de prévention.
- ✓ Participer au comité social d'administration lorsque des points en lien avec les compétences de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail sont inscrits à l'ordre du jour et aux groupes de travail de cette instance et transmettre à l'autorité administrative et aux membres du comité social d'administration le rapport d'activité de la médecine de prévention ainsi que ses recommandations.
- ✓ Conduire des études et enquêtes épidémiologiques et répondre à l'enquête pour la synthèse nationale des rapports d'activité de la médecine de prévention.

**Activités communes :**

- ✓ Répondre aux demandes d'informations des autres services et de l'extérieur.

- ✓ Participer aux réunions de services et de synthèse avec l'équipe.
- ✓ Intervenir en cas d'urgence, sur le campus ou dans le service, auprès des étudiants ou du personnel.
- ✓ Sélectionner et diffuser de l'information en interne et en externe.

### Compétences

(les connaissances, les savoir-faire et les savoir-faire comportementaux réputés indispensables)

3 types : Le SAVOIR, Le SAVOIR-FAIRE technique et méthodologique, Le SAVOIR-ÊTRE

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Compétences techniques</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance du mode de fonctionnement des EPA et EPCSCP</li> <li>• Connaissance politiques, dispositifs et procédures propres au champ d'intervention</li> <li>• Règlementation en matière d'hygiène et de sécurité</li> <li>• Droit du travail</li> <li>• Droit de la santé</li> <li>• Droit de la sécurité sociale</li> <li>• Organisation territoriale en matière de santé et de soins</li> <li>• Cadre légal et déontologique</li> <li>• Méthodologie de conduite de projet</li> <li>• Utilisation des logiciels spécifiques à l'activité</li> <li>• Langue anglaise : A1 à A2 (cadre européen de référence)</li> </ul>   |
| <p><b>Compétences managériales</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir inscrire son activité dans un calendrier et un cadre de gestion complexe</li> <li>• S'organiser, gérer les priorités</li> <li>• Savoir rendre compte</li> <li>• Communiquer et faire preuve de pédagogie</li> <li>• Mettre en œuvre des procédures et des règles</li> <li>• Travailler en équipe</li> <li>• Mettre en œuvre une démarche qualité</li> <li>• Savoir développer et mettre en place des outils et procédures</li> <li>• Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision</li> <li>• Accueillir les populations concernées</li> <li>• Evaluer et hiérarchiser des besoins</li> <li>• Prévenir et gérer les conflits ou situations sensibles</li> <li>• Construire et gérer une base de données</li> <li>• Assurer une veille</li> </ul> |

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| <b>Compétences relationnelles</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sens de l'écoute et de l'accueil, qualités relationnelles, savoir dialoguer</li> <li>• Sens du travail en équipe</li> <li>• Discrétion et confidentialité</li> <li>• Organisation et rigueur</li> <li>• Capacité d'adaptation, autonomie, capacité d'initiative</li> <li>• Alerte des dysfonctionnements, de risques potentiels et de difficultés</li> <li>• Disponibilité et dynamisme</li> <li>• Capacité de raisonnement analytique</li> </ul> |
|-----------------------------------|--|

| Formation et expériences     |   |
|------------------------------|---|
| <b>Niveau d'études exigé</b> | - Diplôme d'état de docteur en médecine<br>Pour le volet de médecine de prévention des personnels : profession réglementée : être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre exigé pour l'exercice de la profession de médecin ou avoir obtenu une autorisation individuelle permanente d'exercice de la médecine et, pour les médecins de prévention recrutés depuis 1982, de diplômes, titres ou certificats exigés pour l'exercice des fonctions de médecin du travail ou titres reconnus équivalents |
| <b>Expérience</b>            | Expérience souhaitable.   |

| Conditions de travail associées au poste   |   |
|--|---|
| <b>Quotité du temps de travail (Indiquer le%)</b>  | 100%  |
| <b>Contraintes particulières risques particuliers liés au poste</b>  | Les candidats sont invités à se renseigner sur les conditions de vie locale. Temps de présence sur site important, volume de travail conséquent.                          |
| <b>Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser conjointement au plus tôt</b><br><br><b>Les entretiens auront lieu au plus tôt</b> | Les candidatures doivent être transmises à l'adresse : <a href="mailto:recrutements@univ-mayotte.fr">recrutements@univ-mayotte.fr</a><br><br>Poste à pourvoir au plus tôt |